

Aubergenville, le 16 mai 2023

#MaiàVélo #MobilitésDouces

La Communauté urbaine déploie son plan vélo dans le Vexin

Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O et Eddie Aït, Vice-président de GPS&O délégué aux mobilités, visitent, ce jour, aux côtés de Martine Tellier, Maire de Brueil-en-Vexin, Jean-Marie Ripart, Maire de Jambville et de Paulette Favrou, Maire de Tessancourt-sur-Aubette, trois chantiers d'aménagements cyclables dans le Vexin. « Prêts-à-rouler » avant l'été, ces nouveaux itinéraires illustrent la politique d'investissement de la Communauté urbaine pour mieux adapter le territoire à la pratique du vélo. A cette occasion, une présentation des aménagements cyclables inscrits à la feuille de route 2023/2026 de GPS&O est également prévue en mairie de Brueil-en-Vexin.

« Ces chantiers reflètent notre volonté de développer le vélo en zones rurales comme urbaines. La pratique du vélo s'affirme comme une tendance forte des mobilités actuelles, que ce soit pour des motifs utilitaires (travail, commerces, écoles) ou des activités de loisirs, souligne Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O. C'est pourquoi la Communauté urbaine accompagne ce mouvement. Ainsi, d'ici la fin du mandat nous avons pour objectif de réaliser 126 km d'aménagements cyclables pour un investissement de 17 millions d'euros. », poursuit Eddie Aït, Vice-Président GPS&O délégué aux mobilités.

Trois nouveaux itinéraires loisirs dans le Vexin

A **Brueil-en-Vexin**, le nouvel aménagement cyclable traversera tout le village sur une distance de 2,5 km et permettra de relier Sailly. Il longera la rivière Montcient dont le milieu naturel (zone humide) est restauré en lien avec le SMSO.

A **Jambville**, la nouvelle voie verte, dédiée aux piétons et vélos, reliera les hameaux de Damply et des Noquets. Les aménagements situés aux Noquets, en zone 30, permettront d'apaiser et de sécuriser la circulation des vélos sur la chaussée. Les piétons ne sont pas oubliés sur cet itinéraire de près d'un kilomètre avec la réfection des trottoirs et des arrêts de bus. Ces derniers sont mis en accessibilité et équipés d'abribus afin d'améliorer le confort d'attente des usagers.

A **Tessancourt-sur-Aubette**, ce déplacement marquera le démarrage des travaux, lesquels permettront de relier d'ici l'été le bourg à l'entrée de Meulan-en-Yvelines par un itinéraire cyclable de 1,5 kilomètre, comportant une voie verte le long de la rue du Château jusqu'au rond-point à proximité du centre commercial Auchan. L'itinéraire passera sur la rue de la Côte du Pavillon puis sur la Chaussée des Tanneries, pour ensuite rejoindre le cœur de Meulan-en-Yvelines.

Enfin, des travaux sont également programmés en 2023 à **Conflans-Sainte-Honorine**. La Promenade François Mitterrand sera intégralement reprise afin de renouveler le revêtement de la chaussée et d'apposer de nouveaux marquages directionnels pour tous les usagers. Un maillage optimisé permettra aux automobilistes, cyclistes et piétons de cohabiter sur cette voie de près de 500 mètres de long, située sur le tracé de la véloroute La Seine à Vélo.

Ces quatre réalisations totalisent **5,5 km d'aménagements cyclables pour un investissement total de 2 millions d'euros par la Communauté urbaine**.

Point sur le Schéma directeur cyclable communautaire

Le schéma directeur cyclable communautaire, adopté en 2019, prévoit 850 km d'aménagements cyclables à terme sur le territoire, en complément des 270 km existant préalablement.

Sur le mandat en cours (2020-2026), GPS&O s'engage à réaliser **126 km de liaisons cyclables prioritaires** : des itinéraires de desserte des collèges et lycées et des itinéraires situés le long de la Seine (véloroute Paris – Le Havre « La Seine à Vélo » et l'autre rive de Seine). Des objectifs cohérents et complémentaires avec l'action du Département des Yvelines sur le territoire de GPS&O.

Dates clés

- **25 mars 2021** : vote par le Conseil communautaire d'un investissement de 17 millions d'euros sur la durée du mandat en cours pour réaliser 126 km d'itinéraires prioritaires.
- **2022** : lancement par GPS&O d'une phase de concertation avec les communes concernées pour préciser les tracés et aménagements à mettre en œuvre.
- **2023** : démarrage des études relatives à 31 km d'aménagements cyclables, principalement pour la desserte des collèges & lycées, avec un objectif de lancement des travaux en 2025. Le montant de l'opération est estimé à 10,9 M€.

Les itinéraires de bords de Seine (95 km) nécessitent quant à eux des procédures longues telles que des évaluations environnementales ; elles seront mises en œuvre plutôt en fin de mandat, le planning restant à définir.

Aménagements cyclables légers

Sans attendre ces travaux lourds, les élus communautaires ont souhaité que de nouveaux itinéraires cyclables puissent être aménagés grâce à du marquage au sol et de la signalétique afin de sécuriser et de faciliter les déplacements des cyclistes. GPS&O a déjà matérialisé 10 kilomètres d'itinéraires cyclables en 2022 et 20 kilomètres en 2023 pour atteindre 40 nouveaux kilomètres d'ici 2026.

Stationnements vélo

Afin de développer la pratique cyclable sur l'ensemble de son territoire, la Communauté urbaine déploie par ailleurs une offre de stationnements cyclables. Pour compléter les 3 625 places existantes (2020), l'objectif est d'atteindre 5 777 places à la fin du mandat. En 2021 et 2022, 426 places ont été déployées et ce rythme va s'accélérer avec 740 nouvelles places prévues en 2023.

Contact presse : Anne Dorsemaine - 06 45 19 98 29 – anne.dorsemaine@gpseo.fr

À propos de Grand Paris Seine & Oise

La plus importante communauté urbaine de France s'étend sur 500 km² et compte plus de 410 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, transition écologique et attractivité.